



EXPLIQUER LES ÉVALUATIONS À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Le suivi du travail et des résultats des élèves est important. C'est l'occasion pour les parents de féliciter et d'encourager leur enfant dans ses progrès et d'échanger avec lui sur d'éventuelles difficultés.

EN BREF

- Impliquer les parents pour favoriser la réussite des élèves.
- Comprendre les objectifs et les modalités des évaluations.
- Favoriser les échanges autour des évaluations entre les parents et les enfants.

Les différentes évaluations

Il existe différents types d'évaluations :

- Les **évaluations du quotidien** sont des évaluations qui permettent d'accompagner les apprentissages des élèves, de poser un diagnostic sur les connaissances et les compétences des élèves, de vérifier les acquisitions, de suivre les progrès et d'identifier les éléments à retravailler.
- Le **bilan périodique (le bulletin)** est un temps de restitution des acquis où l'enseignant rend compte des résultats des élèves sur une période donnée. Ce bilan est établi au regard de l'ensemble des évaluations quotidiennes. Il précise les progrès et les difficultés éventuelles.
- Le **bilan de fin de cycle** rend compte des acquis des élèves au regard des composantes du socle (Livret scolaire unique du CP à la 3e). Il intervient en CE2 à la fin du cycle 2 (CP-CE2), en fin de 6e pour le cycle 3 (CM1-6e) puis en fin de 3e pour le cycle 4 (5e-3e).
- Les **évaluations nationales de CP et de CE1** offrent des outils aux professeurs pour adapter leurs pédagogies au plus près des besoins des élèves.

Au CP

En septembre, les évaluations repères permettent aux professeurs de **vérifier que les élèves possèdent tous les acquis nécessaires** pour commencer l'apprentissage de la lecture et des mathématiques dans de bonnes conditions.

- En français, les évaluations portent sur la capacité des élèves à comprendre les mots, les phrases ou un court texte lu par le professeur.

Elles permettent aussi de **mesurer le degré d'agilité des enfants à manipuler des syllabes et des sons**. Cette capacité est très prédictive de leur capacité à apprendre à lire.

- En mathématiques, les enfants sont testés sur **leur connaissance des nombres** jusqu'à dix et sur leur capacité à les mobiliser dans une situation simple.

MON ENFANT AU CP : DES REPÈRES DE DÉBUT D'ANNÉE

 **Qui ?**
Tous les élèves de CP

 **Quand ?**
En septembre

 **Pourquoi ?**
Aider les enseignants à choisir la démarche adaptée à la réussite de chaque élève

Comment ? 
Sur des cahiers d'exercices
(adaptés pour les élèves à besoins spécifiques)

La passation se déroule en
3 séances non consécutives



FRANÇAIS

2 séances de 20 minutes*

- ✓ Reconnaître des sons
- ✓ Comprendre des phrases à l'oral
- ✓ Identifier des lettres de l'alphabet



MATHÉMATIQUES

1 séance de 20 minutes*

- ✓ Connaître et utiliser les nombres jusqu'à 10

* Temps de travail effectif de l'élève

Correction

Le professeur saisit les réponses des élèves dans une application. La **correction** est automatisée.

Résultats

Le professeur dispose d'un **bilan individuel pour chaque élève** et adapte son enseignement. Les **résultats** de votre enfant vous sont **communiqués**. Ils sont totalement **anonymes** en dehors de l'école.

ET APRÈS ?

Un **point d'étape** est prévu en milieu de CP pour apprécier la progression de chaque élève.

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse - Janvier 2019

Du **21 janvier** au **1er février**, une évaluation « **point d'étape** » donne des indications claires au professeur sur les acquis de ses élèves, notamment en fluidité de lecture. Les **résultats** de ces évaluations sont communiqués aux parents, accompagnés des explications nécessaires. C'est aussi l'occasion d'un temps de rencontre avec les parents, pour construire une **relation de confiance** avec eux et leur présenter les activités prévues pour renforcer les compétences de leur enfant.

MON ENFANT AU CP : UN POINT D'ÉTAPE POUR LA RÉUSSITE

 **Qui ?**
Tous les élèves de CP

 **Quand ?**
Fin janvier

 **Pourquoi ?**
Apprécier la progression des élèves
pour les accompagner vers la réussite

Comment ? 
Sur des cahiers d'exercices
(adaptés pour les élèves à besoins spécifiques)

La passation se déroule en
4 séances non consécutives



FRANÇAIS

2 séances de 10 minutes*

- ✓ Reconnaître des sons
- ✓ Comprendre des phrases à l'oral
- ✓ Écrire des syllabes, des mots
- ✓ Lire à voix haute (exercices individuels)



MATHÉMATIQUES

2 séances de 10 minutes*

- ✓ Connaître les nombres jusqu'à 39
- ✓ Calculer en ligne
- ✓ Résoudre des problèmes

* Temps de travail effectif de l'élève

Correction

Le professeur saisit les réponses des élèves dans une application. La correction est automatisée.

Résultats

Le professeur dispose d'un **bilan individuel pour chaque élève** et adapte son enseignement. Les **résultats** de votre enfant vous sont **communiqués**. Ils sont totalement **anonymes** en dehors de l'école.

ET APRÈS ?

Des repères de début d'année sont prévus **au CE1** pour permettre au professeur de choisir la démarche la plus adaptée à la réussite de chaque élève.

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse - Janvier 2019

Au CE1

L'évaluation de CE1 est organisée **en septembre et porte sur la lecture, l'écriture et la numération.**

- En français, les évaluations portent sur **la capacité à décoder rapidement** les mots, lire à voix haute avec fluidité, comprendre un texte simple, orthographier les mots les plus fréquents.
- En mathématiques, les élèves sont testés sur **l'utilisation des nombres entiers** supérieurs à dix et la mobilisation de premières notions de géométrie.



À SAVOIR

Les seuls destinataires des informations recueillies sur l'application livret scolaire unique (LSU) sont le directeur d'école, les enseignants et les parents. Elles se limitent aux données concernant la scolarité de l'enfant. **Ces données sont supprimées un an après la fin d'un cycle.** Seuls les bilans de fin de cycle et les attestations sont conservés.

Les parents soucieux de la protection de leurs données personnelles pourront consulter la fiche sur "La protection des données personnelles à l'École".

Les modalités d'évaluation

L'évaluation est un des vecteurs de communication entre l'École et la famille. Il est important que les parents aient connaissance des modalités d'évaluation, notamment :

- **la périodicité** ;
- **la finalité de l'évaluation** : diagnostique pour savoir où en est l'élève au début des apprentissages, formative pour entraîner l'élève, sommative pour vérifier l'état d'acquisition à la fin des apprentissages ;
- **le type de positionnement**.

Une bonne compréhension des objectifs et des modalités des différents types d'évaluations permettra aux parents d'échanger sereinement avec leur enfant sur ses résultats. Ces échanges sont garants d'un soutien familial solide nécessaire à une scolarité réussie.

POUR ALLER PLUS LOIN

[Le livret scolaire unique sur le site du ministère de l'Éducation nationale](#)

[Les téléservices de l'Éducation nationale](#)

Publié le 10 septembre 2020